

DATE : 26 /02/2020	REFERENCE : DMO INF – 20 002
EMETTEUR :	DESTINATAIRE(S) :
Nom : Gaelle SALAUN Dir/Dept/Service : Département Marché et Offre Téléphone : 03 87 21 42 68	Réseau Commercial Gestion Privée
REDACTEUR :	COPIE(S) POUR INFORMATION :
Nom : Hubert KOESSLER Téléphone : 03 88 52 56 96	Direction Marketing Expérience client Groupe Multimédia Directions Fonctionnelles Myassistance
PROCESSUS	
Nom du processus : Epargne Financière	Pilotes du Processus : BEURTON Martine / Patrick VARNIER

Objet : Mise en marché de 4 nouveaux fonds ISR/ESG

Mirova Euro Green and Sustainable Corporate Bond Fund - LU0552643842

Mirova Global Sustainable Equity Fund – LU0914729966

DNCA Invest Beyond Semperosa - LU1907595398

Thematics Meta Fund – LU1951202693

Éléments de contexte

Dans la situation actuelle et durable de taux bas, la diversification des placements de nos clients devient encore plus une nécessité. C'est pourquoi, BPCE déploie une stratégie qui vise à contenir la dilution du rendement du fonds euros (ASV) et à protéger les assurés. Ainsi, pour accompagner cette recherche de diversification pour nos clients, LEA intègre deux évolutions majeures

- **Une augmentation de 10 points de la part d'actifs risqués dans les portefeuilles modèles**, en conservant les bornes maximums de volatilité pour chaque portefeuille
- **Une évolution des portefeuilles modèles pour compléter la sélection de Fonds actuelle, par 4 nouveaux fonds ISR/ESG* proposée par Natixis Investment Managers et ses filiales :**
 - ✓ Mirova Euro Green and Sustainable Corporate Bond Fund
 - ✓ Mirova Global Sustainable Equity Fund
 - ✓ DNCA Invest Beyond Semperosa
 - ✓ Thematics Meta Fund

Chaque portefeuille modèle LEA, pour chaque profil de risque client, propose au moins un fonds ESG/ISR issu des expertises du groupe.

Le parcours LEA est un passage obligatoire pour toutes les souscriptions de ces 4 fonds à des personnes physiques quelque soit le marché (Grand Public, Gestion Privée, Clients premium et Banque Privée).

Ces fonds sont également éligibles aux professionnels (Personnes morales) uniquement à travers le parcours conseil O2S. Ce parcours conseil n'étant pas déployé à ce jour en CEGEE. La commercialisation aux professionnels n'est donc pas possible.

*Cf paragraphe 2

Informations Essentielles sur les fonds

Offre commercialisable par	GC, GCP, CAGP, DAGP, DAA, DA, DT, CCPRO, Banquier Privé
Dates de commercialisation	A partir du lundi 27 janvier 2020
Type de placement	Fonds répondant aux engagements ISR/ESG
Catégorie client	Uniquement les personnes physiques C1 (débutant), C2 (initié), C3 (confirmé) et C4 (expert)
Indicateur de Risque	Variable selon le fonds 3 / 7 : Mirova Euro Green and Sustainable Corporate Bond Fond 5 / 7 : Mirova Global Sustainable Equity Fund 6 / 7 : DNCA Invest Beyond Semperosa 5 / 7 : Thématic Meta Fund
Parcours client LEA	Personnes physiques :
Objectif d'investissement	Valoriser son capital Préparer sa retraite Epargner pour ses proches Transmettre patrimoine Préparer un projet immobilier
Durée de placement recommandé	Variable selon le fonds 3 ans : Mirova Euro Green and Sustainable Corporate Bond Fond 5 ans : Mirova Global Sustainable Equity Fund 5 ans : DNCA Invest Beyond Semperosa 5 ans : Thématic Meta Fund
Profil risque accepté par le client	Variable selon le fonds R2 : Mirova Euro Green and Sustainable Corporate Bond Fond R3 : Mirova Global Sustainable Equity Fund R3 : DNCA Invest Beyond Semperosa R3 : Thématic Meta Fund
Frais d'entrée	Variable selon le fonds 2,5% : Mirova Euro Green and Sustainable Corporate Bond Fond 4% : Mirova Global Sustainable Equity Fund 2% : DNCA Invest Beyond Semperosa 4% : Thématic Meta Fund Frais entièrement reversé au distributeur
Frais de sortie	Néant
Frais de gestion	Variable selon le fonds 1% : Mirova Euro Green and Sustainable Corporate Bond Fond dont reversement distributeur: 0,51% 1,80% : Mirova Global Sustainable Equity Fund dont reversement distributeur : 1,089% 2% : DNCA Invest Beyond Semperosa dont reversement distributeur : 0,90% 2% : Thématic Meta Fund Dont reversement distributeur : 0,88%
Complétude et conformité DRC	Obligatoire

1. CARACTERISTIQUES DES FONDS

1.1 MIROVA EURO GREEN AND SUSTAINABLE CORPORATE BOND FUND

Code ISIN	LU0552643842
Emetteur	Natixis Investment Managers International
Classification	Obligations
Devise de référence	Euro (€)
Objectif d'investissement	L'objectif d'investissement du Compartiment est de surperformer l'indice Bloomberg Barclays Capital Euro Aggregate Corporate par le biais d'investissements principalement en corporate bonds libellées en euros, y compris les obligations vertes et sociales, satisfaisant aux critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) sur une durée minimale de placement recommandée de 3 ans. L'indice Bloomberg Barclays Capital Euro Aggregate Corporate est représentatif de l'univers des obligations à taux libellées en euros émises par des émetteurs privés et notées au moins BBB- ou Baa3.
Politique d'investissement	La politique d'investissement du Compartiment est d'investir principalement dans des corporate bonds de type Investment Grade libellées en euro. Ce fonds activement géré se focalise sur une sélection de titres spécialisée cherchant de la performance via un processus de combinaison d'une analyse ESG avec une identification de valeur dans l'univers des entreprises. La Société de gestion se base sur l'analyse de crédit établie par son équipe interne et sa propre méthodologie.
Modalités de souscription et de rachat	Cours inconnu
Nombre de parts de souscription minimum	Un millième de part
Frais de souscription / de rachat	Frais d'entrée maximum : 2,50% acquis au réseau distributeur Frais de sortie : Néant
Frais de gestion maximum	1% TTC de l'actif net
Horizon de placement recommandé	3 ans
Commercialisation	Uniquement avec conseil
Profil de risque et de rendement	3
Profil des clients éligibles au produit	R2,R3 et R4
Connaissance et expérience client(QCF)	C1,C2,C3 et C4
Eligibilité	➡ Contrats d'assurance vie et de capitalisation CNP et BPCE VIE ➡ CTO ➡ Non éligible au PEA
Périodicité de valorisation	Quotidienne, et si ce jour n'est pas un jour de négociation, le jour de négociation suivant.

1.2 MIROVA GLOBAL SUSTAINABLE EQUITY FUND

Code ISIN	LU0914729966
Emetteur	Natixis Investment Managers International
Classification	Actions internationales
Devise de référence	Euro (€)
Objectif d'investissement	L'objectif d'investissement du Compartiment est de surperformer l'indice MSCI World calculé dividendes nets réinvestis en euro sur la durée minimale de placement recommandée de 5 ans au travers de placements en actions d'entreprises dont les activités ont trait à des thèmes d'investissement durable. L'indice MSCI World dividendes nets réinvestis en euro est représentatif des marchés d'actions mondiales.

Politique d'investissement	La politique d'investissement du Compartiment consiste à investir, conformément à la Directive OPCVM, dans des actions de sociétés mondiales qui conçoivent des produits ou services destinés à répondre à des problèmes clés en matière d'investissement durable. Il investit principalement dans les thèmes durables clés suivants : énergie, mobilité, construction et urbanisme, gestion des ressources naturelles, consommation, soins de santé, technologies de l'information et finance.
Modalités de souscription et de rachat	Cours inconnu
Nombre de parts de souscription minimum	Un millième de part
Frais de souscription / de rachat	Frais d'entrée maximum : 4% acquis au réseau distributeur Frais de sortie : Néant
Frais de gestion maximum	1,80 TTC de l'actif net
Horizon de placement recommandé	5 ans
Commercialisation	Uniquement avec conseil
Profil de risque et de rendement	5
Profil des clients éligibles au produit	R3 et R4
Connaissance et expérience client(QCF)	C1,C2,C3 et C4
Éligibilité	➡ Contrats d'assurance vie et de capitalisation CNP et BPCE VIE ➡ CTO ➡ Non éligible au PEA
Périodicité de valorisation	Quotidienne, et si ce jour n'est pas un jour de négociation, le jour de négociation suivant.

1.3 DNCA INVEST BEYOND SEMPEROSA

Code ISIN	LU1907595398
Emetteur	DNCA Finance Luxembourg
Classification	Actions Européennes
Devise de référence	Euro (€)
Objectif d'investissement	L'objectif vise à surperformer l'indice composite suivant (libellé en Euro) : l'EUROSTOXX 50 NR (code Bloomberg : SXXT Index) calculé dividendes réinvestis, sur la période d'investissement recommandée. La philosophie du Compartiment consiste particulièrement à se concentrer sur les entreprises qui ont un fort impact social et/ou environnemental. Cet impact est évalué à travers leur exposition (en termes de chiffre d'affaires, de dépenses en R&D ou les CAPEX) via le modèle propriétaire du Gestionnaire. Les impacts sont fondés sur cinq types de transitions à long terme : la transition économique, la transition de mode de vie, la transition médicale, la transition démographique et la transition écologique. Le Compartiment est géré en tenant compte de principes d'Investissement de gestion Durable et Responsable.
Politique d'investissement	Le Compartiment vise à surperformer l'indice composite suivant (libellé en Euro) : l'EUROSTOXX 50 NR (code Bloomberg : SXXT Index) calculé dividendes réinvestis, sur la période d'investissement recommandée. La philosophie du Compartiment consiste particulièrement à se concentrer sur les entreprises qui ont un fort impact social et/ou environnemental. Cet impact est évalué à travers leur exposition (en termes de chiffre d'affaires, de dépenses en R&D ou les CAPEX) via le modèle propriétaire du Gestionnaire. Les impacts sont fondés sur cinq types de transitions à long terme : la transition économique, la transition de mode de vie, la transition médicale, la transition démographique et la transition écologique. Le Compartiment est géré en tenant compte de principes d'Investissement de gestion Durable et



INFORMATION

Responsable. Ainsi le processus d'investissement et la sélection des valeurs en portefeuille tiennent compte d'une évaluation interne de la Responsabilité d'entreprise et de la contribution à la Transition Durable. La Responsabilité d'Entreprise est un formidable vivier d'informations pour anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec les parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quelque soit leur secteur d'activité. D'autre part la conviction du Gestionnaire Financier repose sur une perspective à long terme du financement de l'économie qui se concentre sur identification de thématiques liées à la transition durable.

Le Compartiment peut à tout moment investir dans les limites suivantes :

- Actions d'émetteurs ayant leur siège social dans un pays de la zone Euro : de 75 à 100% de son actif net;
- Actions émises en dehors de la zone euro : de 0% à 25% de son actif net ;
- Actions dont la capitalisation boursière totale est inférieure à 200 millions, jusqu'à 10% de son actif net ;
- Produits de taux à revenu fixe et instruments du marché monétaire ou dépôts en cas de conditions de marché défavorables : de 0 à 25% de son actif net ;
- Autres instruments financiers : jusqu'à 10% de son actif net.

L'exposition au risque de change peut atteindre 20% de l'actif net du Compartiment.

Le Compartiment peut investir jusqu'à 10% de son actif net dans des parts et/ou actions d'OPCVM et/ou FIA. Le Compartiment peut investir en titres libellés dans toute devise. Cependant, l'exposition aux autres devises que la devise de référence peut être couverte dans la devise de référence pour limiter le risque de change.

Le compartiment peut recourir à des instruments financiers dérivés listés ou négociés de gré à gré à concurrence de 25% de son actif net, y compris, entre autres, des contrats à terme standardisés et des options non complexes négociés sur des marchés réglementés aux fonds de couverture ou d'augmentation de l'exposition aux actions, sans rechercher une surexposition.

Modalités de souscription et de rachat	Cours inconnu
Nombre de parts de souscription minimum	Un dix-millième de part
Frais de souscription / de rachat	Frais d'entrée maximum : 2% Frais de sortie : Néant
Frais de gestion maximum	2,20% TTC de l'actif net
Horizon de placement recommandé	5 ans
Commercialisation	Uniquement avec conseil
Profil de risque et de rendement	6
Profil des clients éligibles au produit	R3 et R4
Connaissance et expérience client(QCF)	C1, C2, C3 et C4
Eligibilité	☞ Contrats d'assurance vie et de capitalisation CNP et BPCE VIE ☞ CTO ☞ PEA
Périodicité de valorisation	Quotidienne, et si ce jour n'est pas un jour de négociation, le jour de négociation suivant.

1.4 THEMATICS META FUND

Code ISIN	LU1951202693
Emetteur	Natixis Investment Managers International
Classification	Non applicable
Devise de référence	Dollar (USD)
Objectif d'investissement	L'objectif d'investissement du fonds Thematics Meta Fund est d'obtenir une croissance du capital sur le long terme.
Politique d'investissement	Le Fonds investit principalement dans les actions de sociétés implantées dans le monde entier, que le Gestionnaire d'investissement a identifiées comme des sociétés participant à ou étant exposées à la croissance potentielle en relation avec les thèmes d'investissements mondiaux développés par ce dernier et mis en œuvre à travers des Fonds thématiques du Fonds parapluie tels que décrits ci-dessous. Le Fonds investit au moins deux tiers du total de ses actifs dans des actions d'entreprises situées dans le monde entier. Les investissements en titres de participation du Fonds peuvent inclure des actions ordinaires, des actions préférentielles et, à titre accessoire, des parts de fiducies de placement immobilier de type REIT (« REIT », Real Estate Investment Trusts) à capital fixe ainsi que des instruments liés à des actions tels que les bons de souscription, des obligations liées à des actions et des obligations convertibles dont la valeur est dérivée de celle de l'un quelconque desdits titres de participation ainsi que des certificats de dépôt relatifs à ces titres de participation. Dans le cadre des investissements en titres de participation, et ce au niveau mondial, le Fonds peut également investir jusqu'à 30 % du total de ses actifs dans des sociétés de marchés émergents, dont, entre autres, certaines Actions A éligibles via les programmes Shanghai-Hong Kong Stock Connect ou Shenzhen-Hong Kong Stock Connect (collectivement, les programmes « Stock Connect »). Le Fonds peut investir jusqu'à un tiers du total de ses actifs dans des instruments du marché monétaire ainsi que dans des liquidités et des avoirs équivalents. Le Fonds peut investir jusqu'à 10 % de ses actifs nets dans des organismes de placement collectif, dont entre autres, des fonds négociés en Bourse ayant statut d'OPCVM. Le Fonds fait l'objet d'une gestion active dans le cadre de laquelle l'accent est mis sur des sociétés qui, de l'avis du Gestionnaire d'investissement présentent un profil risque/rendement intéressant porté par des tendances de long terme. Le Fonds cherche à bénéficier des tendances mondiales à long terme comme celles portant sur les facteurs démographiques, environnementaux, technologiques et sur les facteurs de style de vie. Le Fonds investit dans toutes les sociétés prises en considération dans chacune des stratégies thématiques uniques du Gestionnaire d'investissement définies dans le Prospectus (telles que, parmi d'autres, celles des Fonds axés sur les thématiques de l'eau de la sécurité et de l'intelligence artificielle et de la robotique ou tout autre Fonds thématique créé au sein du Fonds parapluie. Le Fonds n'est soumis à aucune contrainte en matière de secteurs, d'indices, de devises, de considérations géographiques ou de capitalisation et le Gestionnaire d'investissement cherche à investir dans des sociétés dont les actions se vendent en dessous de la valeur intrinsèque qu'il a lui-même estimée. Le Fonds n'est pas géré par rapport à un indice de référence spécifique. Toutefois, à titre indicatif, la performance du Fonds peut se comparer à celle de l'indice Morgan Stanley Capital International All Country World ("MSCI ACWI") Index.
Modalités de souscription et de rachat	Cours inconnu
Nombre de parts de souscription minimum	Un dix-millième de part
Frais de souscription / de rachat	Frais d'entrée maximum : 4 % Frais de sortie : Néant



Frais de gestion maximum	2% TTC de l'actif net
Horizon de placement recommandé	Entre 3 et 5 ans
Commercialisation	Uniquement avec conseil
Profil de risque et de rendement	5
Profil des clients éligibles au produit	R3 et R4
Connaissance et expérience client(QCF)	C1,C2,C3 et C4
Éligibilité	Contrats d'assurance vie et de capitalisation CNP et BPCE VIE CTO Non éligible au PEA
Périodicité de valorisation	Quotidienne, et si ce jour n'est pas un jour de négociation, le jour de négociation suivant.

2. CRITERES ESG ET GESTION ISR

Une gestion ISR, comment ça marche ?

Une gestion ISR nécessite 2 types d'approche :

- Une **approche financière** (classique) qui mesure la solidité financière d'une société et sa capacité à créer de la valeur,
- Une **approche extra-financière** destinée à mesurer l'exercice de la responsabilité des sociétés vis-à-vis de l'environnement et de leurs parties prenantes.

Cette analyse extra-financière repose sur les **critères ESG**, avec pour objectifs :

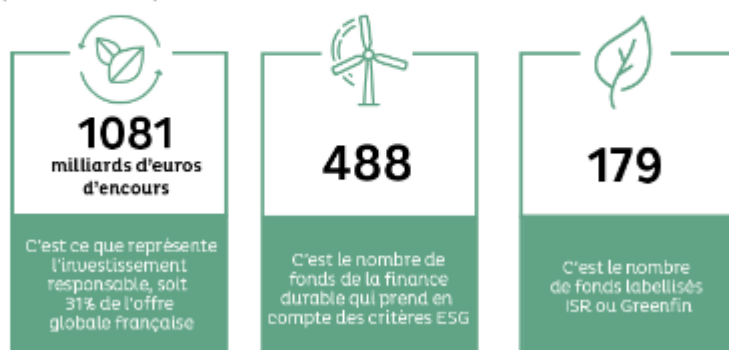
- De **chercher à éviter les risques** (ex : réputation, pénalités financières, rupture d'activité),
- De **saisir les opportunités** :
 - Innovation technique ou de modèle économique sur un produit ou service,
 - Nouvelles sources de croissance.

Les critères ESG

1. Le critère **Environnemental** tient compte de la gestion des déchets, la réduction des émissions de gaz à effet de serre ou encore la prévention des risques environnementaux.
2. Le critère **Social** prend en compte la prévention des accidents, la formation du personnel, le respect du droit des employés, la chaîne de sous-traitance ou encore le dialogue social.
3. Le critère de **Gouvernance** vérifie l'indépendance du conseil d'administration, la structure de gestion ou encore la présence d'un comité de vérification des comptes.

3 chiffres de l'ISR en France

(Source : Novethic 2018)



3. PRINCIPAUX RISQUES (A EXPLIQUER AUX INVESTISSEURS)

Les 4 nouveaux fonds ne sont pas garantis. Ils sont soumis aux aléas des marchés et peuvent présenter un risque de perte en capital en cas de sortie.

L'investisseur ne connaît pas à l'avance la durée de son investissement mais il est rendu attentif sur un horizon de placement recommandé. A l'issue de la durée de placement recommandé, l'investisseur n'a pas de certitude d'obtenir un rendement positif en cas de sortie.

Les 4 fonds sont soumis à différents risques dont vous trouverez ci-après les principaux. Pour une description plus complètes des risques, se référer au prospectus de chaque Fonds :

Principaux risques	Risque actions Risque de perte en capital Risque de liquidité Risque de taux de change Risque de changement de législation et/ou de régime fiscaux Risque de crédit Risque de contrepartie Risque lié à l'investissement international
--------------------	---

Une attention particulière est à apporter aux clients de 80 ans et plus, à la fois dans le conseil donné et au niveau de la complétude et de la conformité du dossier. Les deux devant être irréprochables.

4. MODALITES DE COMMERCIALISATION

La commercialisation de ces 4 fonds doit se faire uniquement aux personnes Physiques dans le cadre du parcours conseil LEA

- ➡ Il faut mettre à jour « Connaissance Client » sous Myway et rafraîchir les données qui doivent l'être.
- ➡ Il faut mettre à jour le Questionnaire Profil Investisseur (QPI qui regroupe le Questionnaire de Compétence Financière et le Questionnaire Risques). Ce document doit être établi en amont de la proposition commerciale et doit être signé par le client.
Remarque: les anciens QCF établis avant le 28 mai 2018 (déploiement du parcours MIF 2 avec LEA) ne sont plus valables; il convient d'établir le QPI.
- ➡ La souscription doit obligatoirement s'effectuer par l'intermédiaire de LEA (transaction 0174).

Sélectionner dans l'outil :

Projet :

- ➔ Epargner pour mes proches
- ➔ Valoriser mon capital
- ➔ Transmettre mon patrimoine
- ➔ Préparer ma retraite
- ➔ Préparer un projet immobilier

Variable selon le fonds :

Durée : 3 à 5 ans

Rendement/Risque : R2 à R4

La modification du conseil LEA doit être uniquement à l'initiative du client. En aucun cas, le commercial ne doit influencer le client pour l'amener à souscrire un ou plusieurs des 4 nouveaux fonds si LEA ne le propose pas.

- Une attention particulière est à apporter au respect du conseil pour les clients mineurs. Il est rappelé que pour une souscription faite à un client mineur le questionnaire sera soumis au représentant légal.
- Il convient de tenir compte de sa connaissance, de sa situation, de son expérience en matière financière, de ses exigences, de ses objectifs et ses besoins, de son appétence aux risques, de son horizon de placement et de sa capacité à subir des pertes.
- Dans le cas d'une non-adéquation des solutions proposées/retenues par rapport aux objectifs et profil du client, ou en cas de refus de conseil par le client, des mises en garde appropriées sont formalisées au client via le parcours client.
- Il convient de remettre au client le(s) document(s) précontractuel(s) pour informer le client des caractéristiques du ou des produit(s), ses coûts, ses charges et ses risques (Document d'Information Clés).
- Il convient de s'assurer que le client dispose d'une provision espèces suffisante au jour de la passation de ou des ordre(s).

Les informations essentielles à délivrer au client :

- ✓ Les frais afférents à toute souscription et la rémunération perçue en tant qu'établissement distributeur,
- ✓ Les frais tenant au contrat d'assurance vie ou de capitalisation, d'entrée, de gestion et d'arbitrages,
- ✓ Les risques afférents au produit et nomment le risque de perte en capital,
- ✓ La durée d'investissement recommandée.

Document à faire signer et à remettre aux clients dans tous les cas :

- ✓ Le QPI (Questionnaire Profil Investisseur) actualisé
- ✓ Le document « synthèse épargne - conseil de la banque »
- ✓ Le bulletin de souscription ou d'adhésion ou le versement complémentaire signé par le client ou par le ou les représentants légaux si le souscripteur est un mineur,
- ✓ Si le client est âgé de plus de 80 ans, la fiche de versement Assurance Vie à partir de 80 ans référencée EPA 951 (BPCE) ou EPA 950 (CNP) sous Agil

Les documents à remettre obligatoirement aux clients :

- **Souscription dans un CTO**
 - ✓ La brochure commerciale
 - ✓ Le DIC de chaque fonds (Document d'Informations Clés) : document précontractuel à remettre avant toute souscription
- **Souscription, versement et arbitrage assurance-vie Assurance Vie CNP et BPCE VIE :**
 - ✓ Le contrat d'assurance vie
 - ✓ La brochure commerciale
 - ✓ Les Conditions Définitives de l'émission
 - ✓ La fiche d'information assurance vie
 - ✓ Le DIC Contrat (Document d'Informations Clés)
 - ✓ Si le client est âgé de plus de 80 ans, la fiche de versement Assurance Vie à partir de 80 ans

Le Prospectus de base de l'émission doit être remis au souscripteur sur simple demande. Ce document est accessible en agence, sur le site de l'AMF (<http://www.amf-france.org/>) et sur le site dédié de Natixis (<http://www.ce.natixis.com/>).

8.1 ARCHIVAGE ET NUMERISATION EX-CEA

Actes	Documents	Source	Archivage numérique	Archivage physique
Souscription dans un CTO	Bulletin de souscription	PLATINE	Oui	NON document détruit après numérisation par l'agence
	Synthèse Epargne Conseil de la Banque	0174	Oui	NON document détruit après numérisation par l'agence
	Questionnaire Profil investisseur (QPI)	0174	Oui	NON document détruit après numérisation par l'agence
Souscription dans un contrat d'assurance vie	Transmettre à la numérisation IDATECH (pochette jaune)			
	Bulletin de souscription Bulletin de versement complémentaire ou d'arbitrage	PUMA/ MyAssur	Non	Oui Pochette jaune IDATECH
	Synthèse Epargne Conseil de la Banque	0174	Non	Oui Pochette jaune IDATECH
	Fiche de versement Assurance Vie à partir de 80 ans	A'GIL EPA950 (CNP) A'GIL EPA951 (BPCE)	Non	Oui Pochette jaune IDATECH
	Questionnaire Profil investisseur (QPI)	0174	Non	Oui Pochette jaune IDATECH

8.2 ARCHIVAGE ET NUMERISATION EX-CELCA

Actes	Documents	Source	Archivage numérique	Archivage physique
Souscription dans un CTO	Bulletin de souscription	PLATINE	Non	Oui sacoches courriers
	Synthèse Epargne Conseil de la Banque	0174	Oui	Oui Enveloppe Archivage direct documents numérisés Agence
	Questionnaire Profil investisseur (QPI)	0174	Oui	Oui Enveloppe Archivage direct documents numérisés Agence
Souscription dans un contrat d'assurance vie	Bulletin de souscription Bulletin de versement complémentaire ou d'arbitrage	PUMA/ MyAssur	Non	Oui Enveloppe « Assurance Vie » – cocher CNP Enveloppe « Assurance Vie » – cocher BPCE
	Synthèse Epargne Conseil de la Banque	0174	Oui	Oui Enveloppe Archivage direct documents numérisés Agence
	Fiche de versement Assurance Vie à partir de 80 ans	A'GIL EPA950 (CNP) A'GIL EPA951 (BPCE)	Oui à la suite de la synthèse Epargne Conseil de la Banque	Oui Enveloppe « Assurance Vie » – cocher CNP

INFORMATION

				<i>Enveloppe « Assurance Vie » – cocher BPCE Vie » – cocher BPCE</i>
	Questionnaire Profil investisseur (QPI)	0174	Oui à la suite de la synthèse Epargne Conseil de la Banque	Oui Enveloppe Archivage direct documents numérisés Agence

L'ensemble des documents des 4 nouveaux fonds est disponible sous la rubrique des commerciaux en [cliquant ici](#).

Cordialement,
Gaëlle SALAÜN et Hubert KOESSLER
Responsable du département Marchés et Offres
Direction Marketing Expérience client Groupe Multimédia